

ARRETE N°2025- 4 7 4 3 /MM-SG DU **13 OCT 2025**
PORTANT ANNULATION DES AUTORISATIONS D'EXPLOITATION
DE CARRIERES INDUSTRIELLES

LE MINISTRE DES MINES,

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT
DLTG - OK

- Vu la Constitution ;
Vu la Charte de la Transition, révisée ;
Vu la Loi n°2023-040 du 29 août 2023 portant Code minier en République du Mali ;
Vu la Loi n°2023-041 du 29 août 2023 relative au contenu local dans le secteur minier ;
Vu le Décret n°2024-0396/PT-RM du 09 juillet 2024 fixant les conditions et les modalités d'application de la Loi n°2023-040 portant Code minier en République du Mali ;
Vu le Décret n°2024-0397/PT-RM du 09 juillet 2024 fixant les conditions et les modalités d'application de la Loi n°2023-041 du 29 août 2023 relative au contenu local dans le secteur minier ;
Vu le Décret n°2024-0658/PT-RM du 21 novembre 2024 portant nomination des membres du Gouvernement ;
Vu les communiqués de presse du Ministre des Mines du 26 juillet et 09 septembre 2024,

ARRETE :

Article 1^{er} : Sont annulés les autorisations d'exploitation de carrières Industrielles attribuées suivant les arrêtés ci-après :

- n°2005-2605/MMEE-SG du 03 novembre 2005 portant attribution d'une autorisation d'exploitation de dolerite à la Société AÏCHA INDUSTRIE SARL à Kati Koko (Cercle de Kati) ;
- n°2008-1572/MEME-SG du 02 juin 2008 portant attribution d'une autorisation d'exploitation de dolerite à la SOCIETE GAMBY ET FRERES à Moutoungoula (Cercle de Kati) ;
- n°10-0843/MM-SG du 29 mars 2010 portant attribution d'une autorisation d'exploitation de dolerite à la SOCIETE GENERALE D'EXPLOITATION DES CARRIERES DU MALI à Moribougou-Nord (Cercle de Kangaba) ;
- n°2011-0632/MM-SG du 1^{er} mars 2011 portant attribution d'une autorisation d'exploitation de dolerite à la SOCIETE DES MINES DE BOURE S.A. à Koniobla (Cercle de Kati) ;
- n°2012-1652/MCMI-SG du 22 juin 2012 portant attribution d'une autorisation d'exploitation de dolomie à la Société TOGUNA S.A. à Nianfan (Cercle de Kita) ;
- n°2014-2804/MM-SG du 15 octobre 2014 portant attribution d'une autorisation d'exploitation de dolerite à la Société RIKAZ SARL à N'Golobougou (Cercle de Kati) ;

- n°2016-2947/MM-SG du 24 août 2016 portant attribution d'une autorisation d'exploitation de dolerite à la Société Global Construction Technologies et Mining Sarl à Kalagué (Cercle de Kati) ;
- n°2016-3317/MM-SG du 16 septembre 2016 portant attribution d'une autorisation d'exploitation de dolerite à la Société BATIMENTS EBENISTERIE CONSTRUCTION METALIQUE ET COMMERCE GENERAL SARL à Sebelakoro (Cercle de Kati) ;
- n°2016-3953/MM-SG du 1^{er} novembre 2016 portant attribution d'une autorisation d'exploitation de dolerite à la Société GROUPE INTERNATIONAL POUR LE DEVELOPPEMENT ET DE TRANSACTIONS S.A. à Neguebabougou-Nord (Cercle de Kati) ;
- n°2016-4300/MM-SG du 29 novembre 2016 portant attribution d'une autorisation d'exploitation de dolomie à la Société CHAUX DE FINANA SARL à Finana (Cercle de Dioïla) ;
- n°2016-4602/MM-SG du 16 décembre 2016 portant attribution d'une autorisation d'exploitation de dolerite à la Société BATIMENTS EBENISTERIE CONSTRUCTION METALIQUE ET COMMERCE GENERAL SARL à Fabougoula-Sud (Cercle de Kati) ;
- n°2017-2220/MM-SG du 10 juillet 2017 portant attribution d'une autorisation d'exploitation de dolerite à la SOCIETE SOGEA SATOM à Kelekourou (Cercle de Koulikoro) ;
- n°2017-2973/MM-SG du 11 septembre 2017 portant attribution d'une autorisation d'exploitation de dolerite à l'ENTREPRISE OUMAR MOHAMED SOGORE INTERNATIONALE SARL à Woloni-Ouest (Cercle de Kati) ;
- n°2017-4313/MM-SG du 22 décembre 2017 portant attribution d'une autorisation d'exploitation de dolerite à la Société ZENITH ENERGIE POUR LE DEVELOPPEMENT « ZED S.A. » à KENIERO-SUD (Cercle de Kati) ;
- n°2018-0990/MMP-SG du 06 avril 2018 portant attribution d'une autorisation d'exploitation de dolerite à la SOCIETE SODCO MINING SAS à Borono (Cercle de Kangaba) ;
- n°2019-0399/MMP-SG du 27 février 2019 portant attribution d'une autorisation d'exploitation de granite à la Société COMPAGNIE SAHELIENNE D'ENTREPRISE S.A. à Natié-Coura (Cercle de Sikasso) ;
- n°2019-1050/MMP-SG du 11 avril 2019 portant attribution d'une autorisation d'exploitation de dolerite à la SOCIETE SOGEA SATOM à Yelekebougou (Cercle de Kati) ;
- n°2019-1228/MMP-SG du 18 avril 2019 portant attribution d'une autorisation d'exploitation de dolerite à la Société AFRIMINE SOLUTIONS SARL à Sanfara (Cercle de Kati) ;

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL
DU GOUVERNEMENT

DLTG OK

- n°2019-4198/MMP-SG du 19 novembre 2019 portant attribution d'une autorisation d'exploitation de dolerite à la Société FASSO BARA SARL à Foura (Cercle de Koulikoro) ;
- n°2019-2610/MMP-SG du 28 août 2019 portant attribution d'une autorisation d'exploitation de dolerite à la SOCIETE ANNE GENERALE TRADING SARL à Néguebougou-Est (Cercle de Kati) ;
- n°2020-1103/MMP-SG du 20 mars 2020 portant attribution d'une autorisation d'exploitation de dolerite à la Société AFRIMINE SOLUTION SARL à Bougoutinti (Cercle de Kayes) ;

Article 2 : Les superficies dans les secteurs concernés sur lesquelles portaient lesdites autorisations d'exploitation sont libérées de tous droits conférés aux sociétés.

Article 3 : Le Directeur national de la Géologie et des Mines est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera.

Ampliations :

-Original.....	1
-PT-RM-CNT-CS-CC-CESEC-HCC.....	6
-PRIM-Tous Ministères.....	29
-Tous Gouverneurs de Région et du District.....	20
-Vérificateur Général.....	1
-Toutes Dtions Nles/MM.....	3
-DGD-DGI-DGCC.....	3
-Cercles de Sikasso-Kadiolo-Kolondiéba- Bougouni-Yanfolila-Kangaba-Kati-Bourem- Ansongo-Gao-Kidal-Kayes-Kéniéba- Koulikoro-Kita-Dioïla-Diéma-Bafoulabé.....	18
-Intéressés+ Dossier.....	42
-Archives.....	1
-J.O.....	1

Bamako, le

13 OCT 2025

Le ministre,

Amadou KEITA

Commandeur de l'Ordre national

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT
DLTG - OK